

# MANAGER LA PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

## OBJECTIFS :

Élaborer un plan de prévention des risques professionnels pour les responsables d'entreprise : appréhender la prévention des risques dans l'esprit des institutions et ses notions fondamentales, connaître les rôles et prérogatives des membres du CSE quant à la prévention, analyser les risques et les accidents, tester la pertinence d'élaborer un plan de prévention, élaborer un plan global de prévention

## PROGRAMME :

### **Appréhender la prévention des risques dans l'esprit des institutions**

- Explication et commentaire de la demande des pouvoirs publics en matière de prévention des risques professionnels

### **Connaître les notions fondamentales**

- Définitions fondamentales en référence aux normes européennes notamment NF EN 292-1 de décembre 1991, NF EN 292-2 de décembre 1991, NF EN 292-2/A1 de juin 1995 et NF EN 1050 de janvier 1997
- Les principaux acteurs de la prévention, les ressources et appuis disponibles pour les responsables en entreprise

### **Connaître les rôles et prérogatives des membres du CSE quant à la prévention**

- Santé, sécurité et conditions de travail
- Missions du CSE en matière de SSCT
- Documents à disposition ou auxquels le CSE contribue

### **Analyser les risques et les accidents**

- Analyser les risques, les accidents de travail, de trajet et les maladies professionnelles avec les critères et outils pertinents
- Exprimer, lire et comparer efficacement ses propres statistiques ; exemple d'absence d'historique d'accidents, petit nombre d'accidents ou faible gravité à ne pas considérer comme une présomption automatique de risques faibles

### **Mettre en œuvre des outils pour tester la pertinence d'élaborer un plan de prévention**

- Un questionnaire simple sera remis aux participants, leur permettant en quelques questions clés de se situer par rapport à la mobilisation de leur entreprise sur la question de la prévention

## **Elaborer un plan global de prévention**

- Comment établir un plan global en collaboration avec les IRP (Institutions Représentatives du Personnel), la ligne hiérarchique et les services (interne et externe) de prévention et de protection au travail

## **A SAVOIR**

### **Dispositif :**

Intra

**Public :** Responsables des ressources humaines, sécurité et responsables opérationnels

**Pré requis :** aucun

### **Méthodes et modalités pédagogiques :**

Exposé sur la réglementation. Outils d'autodiagnostic sur le management de la prévention.  
Échange sur la faisabilité de la mise en place d'un plan de prévention

Présentiel – Distanciel

### **Moyen d'encadrement :**

L'animation est assurée par des consultants praticiens de l'entreprise

### **Modalités d'évaluation :**

Mise en situation

### **Validation :**

Certificat de réalisation et attestation des acquis

## **Organisation**

**Durée :** nous contacter

### **Tarifs**

En Intra : nous consulter

**Lieu :** FDME / en entreprise

**Délais d'accès :** 2 à 4 semaines

**Modalités d'accès :** pré-inscription

## **CONTACT**

01 60 79 74 21

[formation.continue@fdme91.fr](mailto:formation.continue@fdme91.fr)

## **ACCESSIBILITÉ**

### **aux personnes en situation de handicap**

Site et formations accessibles\* aux Personnes en situation de handicap ou situations pénalisantes ponctuelles. Contacter le référent handicap sur [mission.handicap@fdme91.fr](mailto:mission.handicap@fdme91.fr)

*\* des aménagements pourront être nécessaires le cas échéant sur demande de l'intéressé*